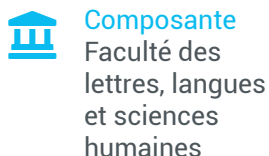


Parcours Psychologie sociale des risques et sécurité : mobilités et transports



Présentation

La psychologie sociale et du travail est un domaine essentiel au quotidien. Discipline clé dans la formation, l'accompagnement des professionnels, les RPS et la qualité de vie au travail, elle apporte également les principaux outils dans le management, l'évaluation et l'adaptation au changement.

Le transport et les mobilités rassemblent une large diversité de problématiques avec des enjeux grandissants compte tenu de la sécurité ou de la sûreté des personnes, de l'évolution des modes de transports et des politiques environnementales. Dans ce domaine, la sécurité routière représente un véritable enjeu de santé publique avec plus d'un million de personnes tuées sur les routes dans le monde chaque année. Selon l'OMS le coût économique global de la totalité des accidents de la route est supérieur à 500 milliards de dollars par an. Les facteurs humains restent déterminants et la psychologie du trafic qui contribue à la compréhension des facteurs sous-jacents aux accidents, est en mesure d'accompagner les changements dans ce domaine. Aujourd'hui il est important de tenir compte des nouvelles mobilités, de réfléchir aux modes plus sûrs permettant de réduire l'exposition au risque et d'améliorer la qualité de vie. L'approche est nécessairement globale et intègre d'autres éclairages complémentaires : économie, sciences politiques, géographie et ingénierie.

Ce master **unique en France** vise à fournir aux étudiants des connaissances théoriques, méthodologiques et pratiques approfondies, dans le champ de la psychologie du trafic et plus

globalement de la sécurité et des risques liés aux mobilités et transports.

Objectifs

Ce master vise à former des psychologues de statut cadre, titulaires du titre tel que prévu par la loi pour les détenteurs d'une Licence et d'un Master de psychologie (Textes légaux : (1) Diplômes requis : décret n°90-255, version consolidée au 10 février 2005 ; (2) Usage du titre : loi n°85-772, article 44, version consolidée au 27 août 2005 ; (3) Conditions de délivrance du titre : décret n°2003-1073, version consolidée au 16 novembre 2003 ; (4) Stage professionnel : arrêté du 19 mai 2006).

Savoir faire et compétences

- * Capacité à prendre en compte et à analyser les différents niveaux de la psychologie sociale.
- * Acquisition de compétences théoriques et méthodologiques dans le champ de la prévention des risques liés aux mobilités et transports mais également dans l'accompagnement des personnes victimes dans leurs déplacements.
- * Maîtrise de référentiels en psychologie sociale, en psychologie organisationnelle, en psychologie du trafic et dans d'autres disciplines connexes.
- * Capacité d'analyse d'une situation complexe grâce aux éclairages pluridisciplinaires.

- * Capacité à utiliser des outils variés (communication, animation, évaluation, diagnostic...) en intégrant les dimensions éthiques et déontologiques de l'activité du psychologue.
- * Capacité à travailler en équipe pluridisciplinaire.
- * Capacité à conduire des travaux de recherche (maîtrise des méthodologies et de l'analyse des données).

Organisation

Admission

Conditions d'accès

RECRUTEMENT POUR 2021/2022

[Master 1 candidater via ecandidat](#) **accès du 26 avril au 21 mai 2021**

Master 2 Non ouvert au recrutement 2021

Public cible

Formation initiale : elle se déroule sur 4 semestres et s'adresse aux étudiants titulaires d'une Licence de psychologie. Une sélection (sur dossier et entretien) à l'entrée en première année du Master (M1) est faite par un jury d'universitaires et de professionnels. La formation s'adresse aussi aux étudiants titulaires de diplômes étrangers reconnus équivalents.

Formation continue : reprise d'études et accès par validation des acquis possible sous réserve de l'avis des jurys compétents.

Capacité d'accueil

entre 15 et 20

Et après

Poursuite d'études

La poursuite d'étude en doctorat est possible.

Insertion professionnelle

Les étudiants diplômés ont vocation à devenir psychologues sociaux et du travail et avec leurs compétences dans le champ des mobilités et transports, ils pourront exercer dans des domaines variés : Entreprises de transports, collectivités territoriales, services de prévention, sécurité publique, pôles d'évaluation, services de santé, secteur éducatif, secteur judiciaire, formations pour les conducteurs infractionnistes, secteur libéral, associatif...

Infos pratiques

Contacts

Responsable pédagogique

Sandrine Gaymard

✉ sandrine.gaymard@univ-angers.fr

Contact administratif

Marjorie Baumgarten

☎ 0241226308

✉ marjorie.baumgarten@univ-angers.fr

Lieu(x)

📍 Angers

